

tefois, il importe non seulement de remplir nos engagements mais de secourir l'économie de l'Ouest en encourageant la production porcine, industrie qui disparaît rapidement. Le moyen que je propose est le plus efficace.

Je désire signaler au ministre des Finances un aspect de l'exposé budgétaire qui m'a plu: il a annoncé qu'il remanierait la présente loi de l'impôt de guerre sur le revenu et en modifierait même le titre. J'espère que non seulement les profanes mais les avocats, qui ne comprennent rien à la présente mesure, sauront à quoi s'en tenir sur la nouvelle loi.

Il existe à Portage-la-Prairie une industrie dont nous sommes très fiers. Nous sommes reconnaissants qu'elle ait été établie parmi nous. Il s'agit d'une linerie modèle. Le ministre fédéral de l'Agriculture l'a aménagée et y poursuit de précieuses expériences dans la production de filasse de lin destinée aux provinces de l'Ouest.

Des hommes compétents ont mené une enquête approfondie en vue de trouver l'endroit le mieux approprié pour y ériger l'usine et ils ont fixé leur choix sur Portage-la-Prairie. Sauf erreur, ils en sont arrivés à cette décision parce que les terres du voisinage de Portage-la-Prairie sont reconnues comme productrices de l'une des meilleures qualités de lin à filasse de tout l'Ouest canadien.

Le 21 décembre 1945, j'ai assisté, en compagnie de plusieurs citoyens de Portage-la-Prairie et de la région, à l'ouverture officielle de cette linerie modèle. La plupart des personnes présentes fondaient de grands espoirs sur la linerie, qui ferait prospérer non seulement la région de Portage-la-Prairie, mais tout le Manitoba et l'Ouest du Canada.

Parmi les personnes présentes, on comptait le professeur T. J. Harrison, président du comité manitobain de lin à filasse, de même que le ministre de l'Agriculture du Manitoba et d'autres personnes éminentes. Le professeur Harrison nous a dit pourquoi on avait choisi Portage-la-Prairie comme emplacement de la linerie et la raison est précisément celle que j'ai donnée à la Chambre.

Alors même que l'on construisait l'usine, on aensemencé cent acres de terre en lin fibreux et cent acres en lin gras. En outre, le gouvernement provincial a consacré dix acres de sa ferme expérimentale à cette culture. L'usine érigée peut apprêter le produit d'environ 1,000 acres de lin; à ma connaissance, on n'a jamais ensemencé 1,000 acres de ces deux sortes de lin.

Le très hon. M. MACKENZIE: De quelle année s'agit-il?

M. MILLER: On a ouvert officiellement la linerie le 21 décembre 1945 et elle peut

[M. Miller.]

apprêter 1,000 acres de lin. Je sais que l'établissement coûte plus de \$100,000 et qu'il est muni du meilleur outillage possible. Il y a aussi les machines pour récolter le lin. Sauf erreur, le montant global des placements qu'y a faits le Dominion se chiffre tout probablement par \$250,000 ou \$300,000.

Le personnel compte de douze à quinze personnes, dont des savants qui font des expériences scientifiques. Encore une fois, l'établissement autorisait tout espoir. On avait laissé entendre,—pas nécessairement les fonctionnaires du ministère,—qu'on y ferait des expériences, non exclusivement sur le lin destiné à la production d'huile mais encore et surtout sur le lin destiné à la production de fibre. Nous avions prévu que, si la culture du lin se révélait profitable et la filasse, de haute qualité, le Gouvernement se chargerait d'agrandir la filature ou la remettrait à cette fin aux mains d'exploitants particuliers. On n'a pas encore dépassé le stade des essais. Cependant, les gens de l'endroit ont appris non sans inquiétude que l'usine fonctionnerait au ralenti. Il serait vraiment tragique qu'il en fût ainsi, non seulement pour nous qui avons fondé de grands espoirs sur cette industrie, mais pour tout l'Ouest, car il ne fait plus de doute qu'on y peut produire suffisamment de lin à filasse pour alimenter une telle filature.

Le très hon. M. GARDINER: L'honorable député me dira-t-il qui a annoncé la réduction de cette industrie?

M. MILLER: J'y arrive. Les cultivateurs ont l'impression qu'il en est ainsi, car d'habitude on fait ensemencer de 80 à 200 acres en lin dans la région. Or cette année on n'a pas conclu d'accord avec les cultivateurs au sujet du lin. A l'heure actuelle il se trouve quelque 56 ou 60 meules de lin à filasse et deux meules de lin à graine dans la cour de l'usine. Mais on épuisera ces provisions en août ou en septembre. Il faudra alors compter sur dix acres ensemencées en lin sur la ferme de la province près de Portage-la-Prairie. La Chambre de commerce de Portage-la-Prairie s'inquiète, car nous ne voulons pas que l'usine ferme ses portes. Le ministre de l'Agriculture nous dira-t-il à quoi servira cet établissement? La période d'essai est-elle terminée? Le Gouvernement a-t-il l'intention d'agrandir la filature? Se propose-t-il de la remettre aux mains d'exploitants particuliers qui se chargeront de lui donner plus d'ampleur? Les fonctionnaires du ministère sont-ils d'avis qu'on peut cultiver du lin à filasse de bonne qualité dans l'Ouest et dans cette région en particulier? Je ne veux aucunement critiquer les fonctionnaires du ministère. Au contraire, M. Archibald, ainsi que le chef du service